

EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE VINGT-NEUF
JANVIER.**

A la requête du :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 8, rue de la Sorbonne à PARIS (75005), représenté par son syndic, le cabinet [REDACTED] dont le siège social est à PARIS 14^{ème}, 4, villa d'Orléans, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, pour lequel domicile est élu au cabinet SABBAH & ASSOCIÉS, avocats au barreau de Paris, domicilié 14, rue Vivienne à PARIS 2^{ème}, agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Paris le 26 juin 2025.

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant été délivré par acte de mon ministère en date du 12 janvier 2026.

EN CONSEQUENCE,

**Je, [REDACTED] Huissier de Justice Associé
près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, y résidant 60, rue Jean-
Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,**

Me suis transporté ce jour à PARIS 5^{ème}, 8, rue de la Sorbonne, où étant à 10 heures, à l'effet de procéder à la description des biens et droits immobiliers sis à cette adresse et formant :

- Lots 20, 21 et 22, appartenant à feu Monsieur [REDACTED]

À l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte au quatrième étage, porte gauche.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur [REDACTED]
YUOCHAOU, fils du défunt, à qui j'ai décliné mes nom, qualité et

l'objet de ma mission. Ce dernier me déclare que les trois lots ont été réunis et qu'il les occupe avec ses frères.

J'ai alors procédé à la description des biens.

Je constate en effet que les lots ont été réunis et forment un seul et unique logement.

Il se compose de :

- Une entrée dont le sol est carrelé.
- Dans l'entrée, porte face, une chambre à coucher dont le sol est recouvert de moquette, comportant un placard et qui prend jour par une fenêtre une porte-fenêtre donnant sur un petit balcon.
- Attenante à cette chambre, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'une baignoire et d'une cuvette anglaise avec effet d'eau.
- Dans l'entrée, à droite, une pièce principale dont le sol est carrelé, équipée de placards et qui prend jour par trois fenêtres.
- Attenante à cette pièce, une petite cuisine dont le sol est carrelé, équipée d'un évier.
- Attenante à la pièce principale, une salle de douche dont le sol est carrelé, équipée d'une cuvette anglaise avec effet d'eau et d'une douchière.

L'ensemble des lieux est en très mauvais état d'entretien.

Postérieurement à mes opérations, il a été procédé aux métrés et aux divers diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien.

Les opérations se sont terminées à 12 heures.

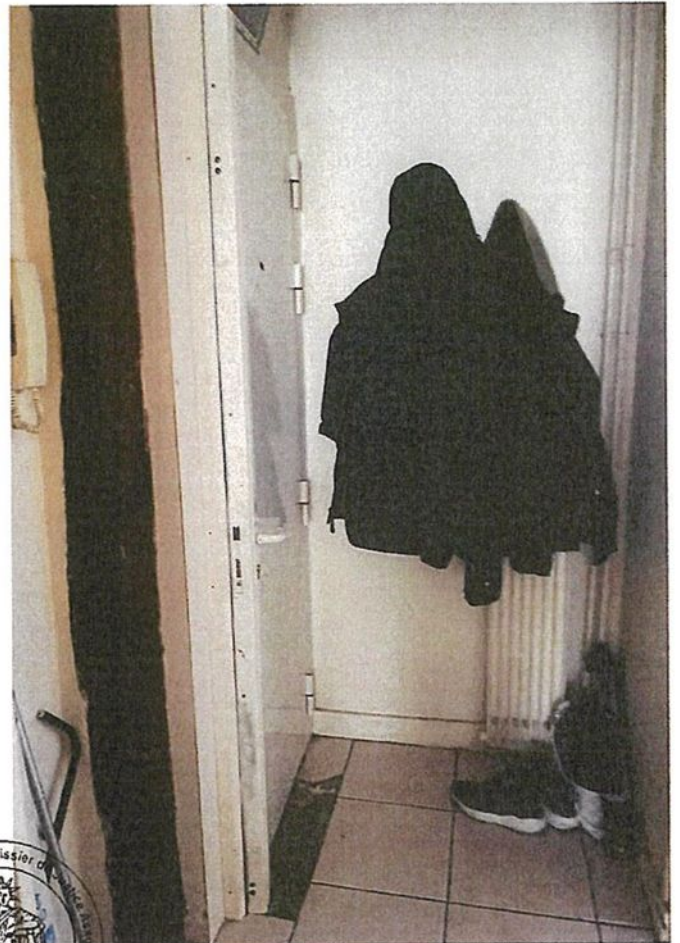
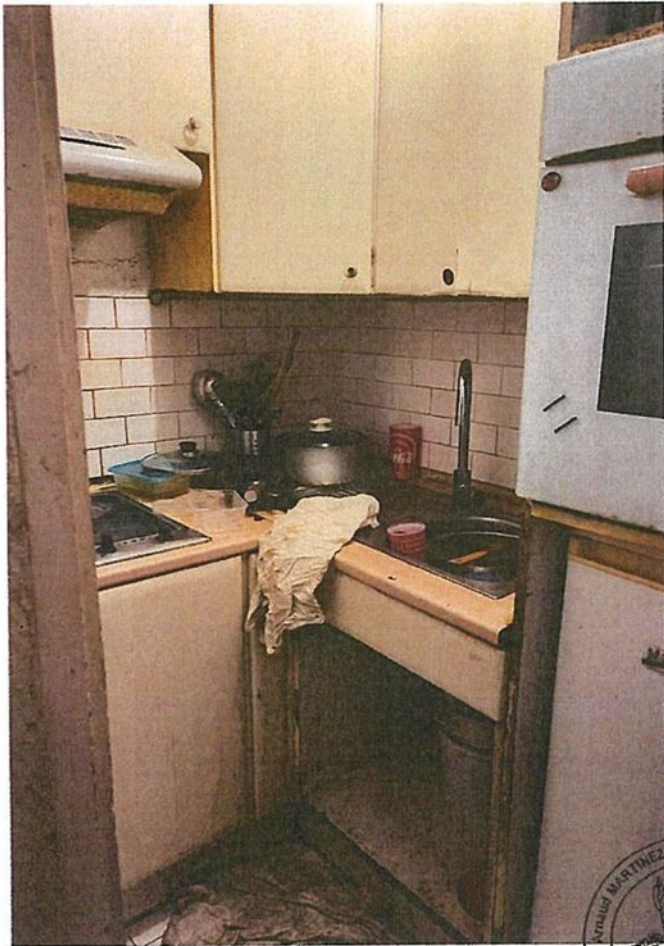
Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

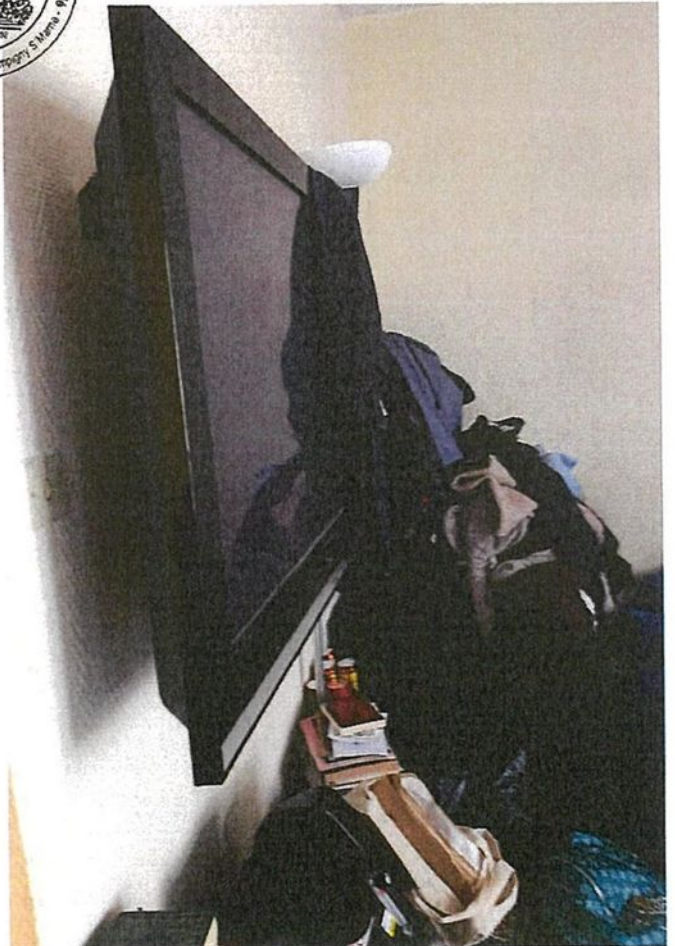
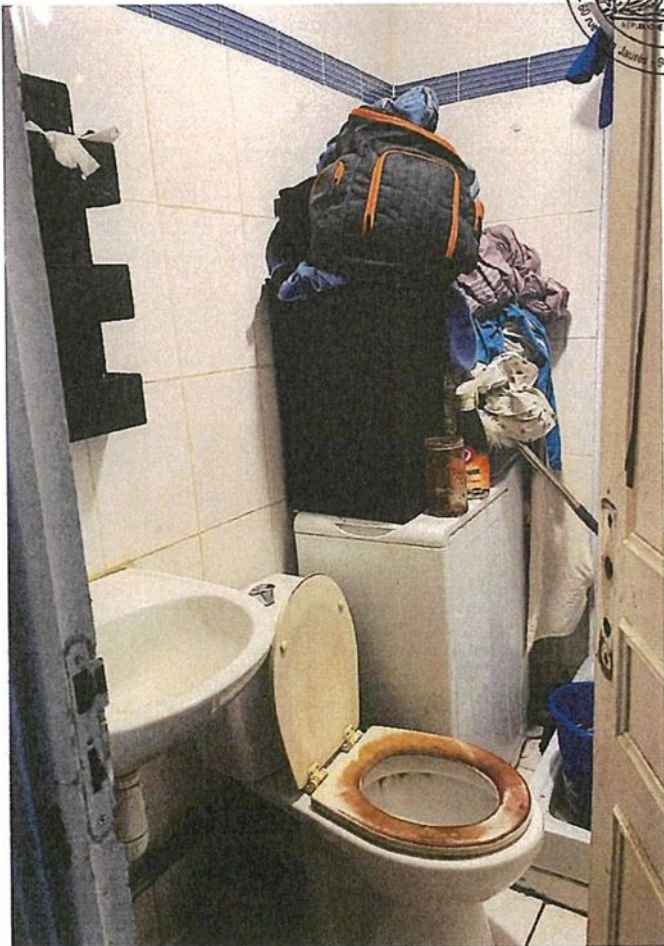
TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

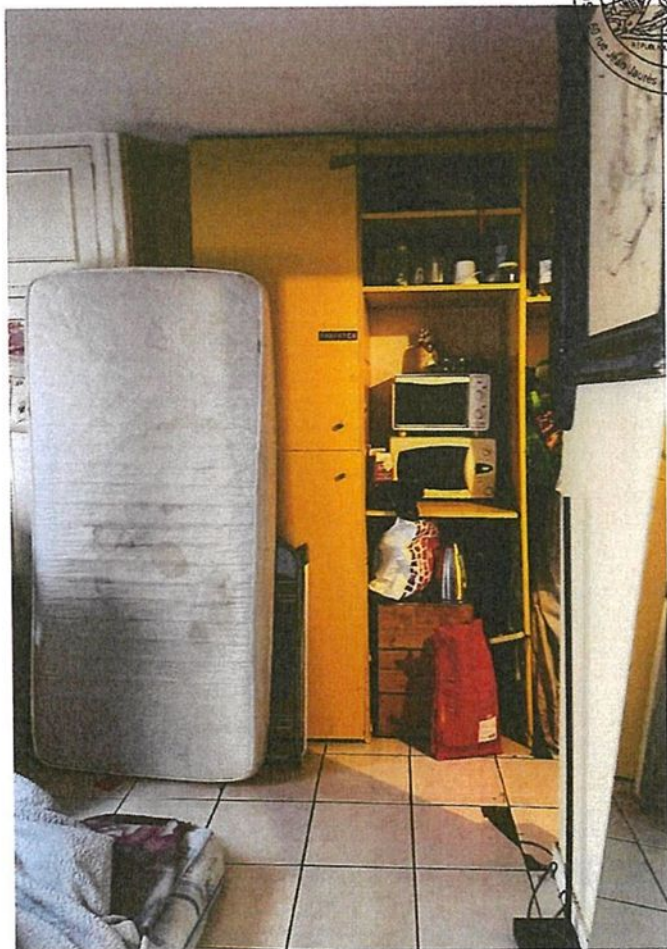
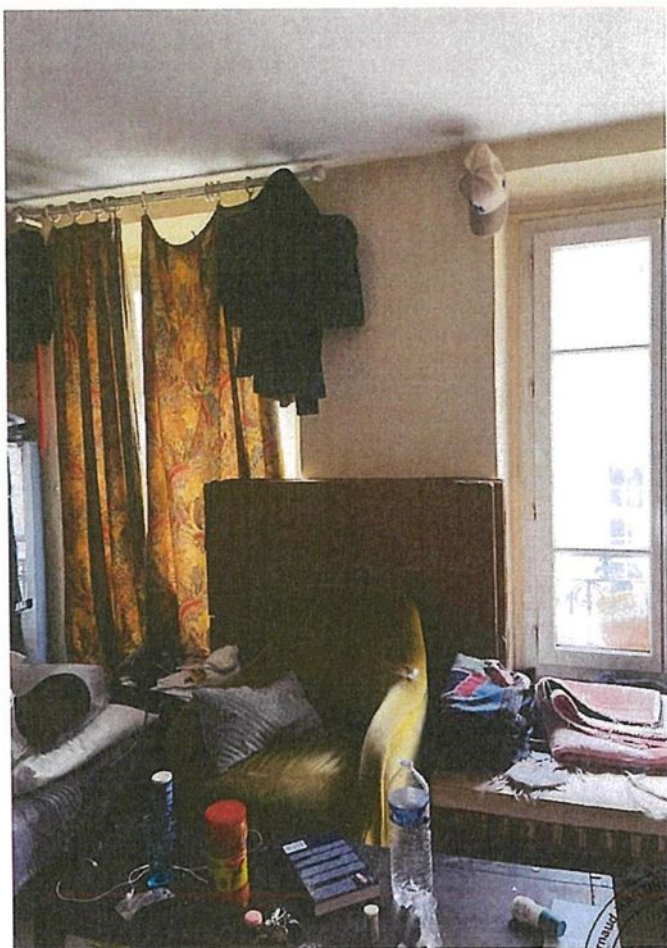
ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ









Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du ... 29 ... Fausis ... 2016